Espace de Réflexion Éthique
Bourgogne — Franche-Comté

CONTACT DE LA CELLULE

Pour toute question sur le fonctionnement de la CSE, vous pouvez contacter la coordinatrice de la cellule à l'adresse mail suivante :
cse.erebfc@chu-dijon.fr

CHU de Dijon
10 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908
21079 Dijon

CHU de Besançon
Bâtiment Magenta
46 Chemin du Sanatorium
25000 Besançon

Espace de Réflexion Éthique
Bourgogne — Franche-Comté

LA CELLULE DE SOUTIEN ETHIQUE

Qu'est-ce qu'une Cellule de Soutien Ethique (CSE)

Instaurée, sur recommandation du Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) dans son avis du 13 Mars 2020 et à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) BFC dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19, la CSE est un dispositif visant à aider les professionnels et les usagers confrontés à des situations cliniques complexes d'un point de vue éthique.

Le rôle de la CSE

Proposer une aide à la réflexion lorsque se pose une question éthique dans le cadre de la prise en charge de patients ou de résidents.

Cellule de Soutien Ethique

MISSIONS DE LA CSE

- **Apporter un éclairage éthique collégial et pluridisciplinaire aux professionnels confrontés à des tensions et des questionnements complexes rencontrés à l'occasion de la prise en charge de patients ou résidents ;**
- **Orienter les professionnels vers les instances éthiques locales ou des personnes ressources de proximité ;**
- **Opérer une remontée des tensions éthiques présentes sur le terrain auprès du CCNE et de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) dans le cadre de la mission d'Observatoire des pratiques au regard de l'éthique de l'EREBFC.**

Principes d'action

La CSE est **pluridisciplinaire, consultative** et n'a pas vocation à se substituer au travail des instances éthiques locales ou aux décisions des équipes médicales et paramédicales, ni aux initiatives déjà mises en place par des équipes mobiles locales ou régionales.
De plus, elle **n'est pas compétente pour examiner ou trancher les différends** entre personnes ou entre services.

La CSE cherche à apporter un regard distancié sur les sujets ou les situations complexes vécues et relevant de l'éthique. Chaque membre est soumis au respect du secret professionnel et médical, et **respecte l'anonymat de chaque requérant.**

Elle émet des avis et orientations qui n'ont pas de caractère contraignant.

COMPOSITION DE LA CSE

La CSE dispose d'une équipe permanente composée de membres de l'équipe de l'EREBFC.

Cette équipe fait appel aux membres du Conseil d'Orientation de l'EREBFC, provenant de différents champs disciplinaires et reconnus pour leur implication dans la réflexion éthique en santé, pour répondre aux saisines.
D'autres personnes ressources compétentes peuvent être sollicitées en fonction de la nature des saisines.

FONCTIONNEMENT DE LA CSE

Chaque demande est examinée par la coordinatrice de la CSE et transmise aux membres de l'équipe permanente de la CSE afin d'analyser la recevabilité de la demande.

- Si la demande ne concerne pas le domaine de compétence de l'EREBFC ou si des ressources existent sur le terrain, une réponse est adressée rapidement au requérant afin de réorienter sa demande vers une instance éthique locale ou une personne/équipe ressource de proximité.
- Si la demande concerne le domaine de compétence de l'EREBFC, les membres de l'équipe permanente de la CSE font appel aux membres du Conseil d'Orientation de l'EREBFC, en fonction de leurs compétences, afin d'apporter un éclairage éthique à la situation donnée. Une consultation en visio-conférence a alors lieu avec l'équipe requérante. Au terme de cette consultation, un avis consultatif est adressé dans les meilleurs délais à l'auteur de la saisine par la coordinatrice de la CSE.

QUI PEUT LA SAISIR ?

La cellule est à la disposition des **professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux ainsi que des associations de la région Bourgogne – Franche-Comté** pour toute situation clinique complexe d'un point de vue éthique.

COMMENT LA SAISIR ?

Les demandes d'aide à la réflexion éthique sont à adresser sur le site internet de l'EREBFC en complétant en ligne un **formulaire de saisine**. [☞ **ici**]

La CSE peut être saisie, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.